



LA FORMATION CONTINUE DES AGRICULTEURS ET AGRICULTRICES

Éclairages sur les enjeux et
nouvelles approches pour l'Afrique
subsaharienne

Tome 2 – Annexes

Juillet 2021

Coordonnée par : Nabil Hasnaoui Amri, Khalid Belarbi et
Marie Balse (Réseau FAR)

Réalisée par : Julie Erceau, avec les contributions de
François Doligez, Damien Halley Des Fontaines, Cécile
Patat (IRAM)

iram

Réseau FAR

Le réseau international FAR a été créé en 2006 par des professionnels de la formation agricole issus de différents pays du continent africain. Il a pour principale mission d'accompagner les pays du Sud vers la rénovation de leurs dispositifs de formation agricole et rurale.

Le réseau s'engage à différentes échelles dans :

- La mobilisation d'une expertise adaptée pour la rénovation des dispositifs de formation agricole et rurale ;
- Le renforcement des capacités des cadres des ministères des secteurs de l'agriculture, de l'enseignement et de la formation professionnelle ;
- Le partage d'expériences et de connaissances.

IRAM

L'Institut de Recherches et d'Applications des Méthodes de Développement est un bureau d'études associatif alliant expertise indépendante et engagement éthique. L'IRAM mène ses actions dans une quarantaine de pays d'intervention — Afrique, Amérique latine et centrale, Asie du Sud-Est, Europe, Moyen-Orient et Océanie — autour de quatre enjeux prioritaires :

- Réduction de la vulnérabilité face aux aléas ;
- Renforcement des capacités des organisations locales et nationales à influencer les politiques publiques ;
- Réappropriation du développement des territoires par leurs acteurs ;
- Formation et insertion socio-professionnelle des jeunes ruraux.

Membres du comité de pilotage : Christophe Jacqmin (Inter-réseaux), Pierre-Blaise Ango, Khalid Belarbi et Nabil Hasnaoui Amri (Réseau FAR), François Doligez et Julie Erceau (Iram)

Pour citer ce document : La formation continue des agriculteurs et agricultrices - Éclairages sur les enjeux et nouvelles approches pour l'Afrique subsaharienne. Réseau FAR. IRAM. Erceau, 2021.

SOMMAIRE

TERMES DE REFERENCE DE L'ETUDE	4
SYNTHESE DE L'ATELIER DU 11 MARS 2021	11
FICHES SYNTHESE DES ETUDES DE CAS	24
1.1. La Formation agricole participative (FAP) par l'ONG Essor	25
1.2. La formation des agriculteurs dans les Centres d'initiatives pour valoriser l'agriculture et le monde rural (CIVAM).....	28
1.3. La formation des agriculteurs par le Centre interprofessionnel pour la formation aux métiers de l'agriculture (CIFA).....	30
1.4. La formation au centre Conseil, expérimentation, formation en fruits et légumes (CEFFEL)	32
1.5. La formation continue des éleveurs par l'Association nationale des éleveurs ovins et caprins (ANOC).....	35
1.6. La formation continue des jeunes ayant suivi une formation initiale et insérés dans le cadre du programme d'appui à la rénovation et au développement de la formation professionnelle dans les secteurs de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche (AFOP)	37
1.7. La formation continue dans les Maisons familiales et rurales (MFR)	39

Termes de référence de l'étude

« Capitalisation des Pratiques de formation des producteurs »

CONTEXTE GENERAL

Le **Réseau international « Formation Agricole et Rurale » (RIFAR)** est un outil d'échange, d'analyse, de production de références et de capitalisation d'expériences pour appuyer les équipes des pays qui souhaitent élaborer et/ou rénover des stratégies nationales de FAR. Il contribue aussi à former et à structurer une expertise locale de haut niveau destinée à accompagner les réformes institutionnelles de la FAR, à favoriser le renforcement d'un réseau d'expertise Sud et d'une coopération Sud-Sud sur les thématiques de la FAR. Il a également pour mission de s'appuyer sur les travaux de recherche menés au Nord et au Sud afin d'accompagner les pays dans la rénovation de leurs dispositifs de formation agricole et rurale.

Le séminaire tenu en **2005** à Ouagadougou (Burkina Faso) portait sur « la formation de masse en milieu rural ». Déjà à l'époque, les acteurs préfigurant le réseau FAR se retrouvaient autour d'un constat partagé : le système de formation touche très peu les agriculteurs familiaux. Quinze ans plus tard, nous souhaitons revenir sur ce sujet pour faire un point d'étape. Comment les pays membres du réseau se sont organisés pour offrir des formations de qualité au plus grand nombre d'agriculteurs ?

Le RIFAR considère la formation des producteurs comme un des éléments du **continuum** des apprentissages, depuis la formation initiale jusqu'au doctorat en passant par la formation continue des agriculteurs en activité. C'est dans ce sens que l'étude est susceptible d'apporter un éclairage sur le « **passage à l'échelle** » : dans quelle mesure les dispositifs observés tiennent-ils compte de l'ambition quantitative, consistant à toucher un nombre croissant d'agriculteurs (en formation / installation ; en formation continue) ? Il s'agira de bien analyser la pertinence des dispositifs et leur efficacité (soutenabilité et durabilité).

En termes institutionnels, cette question est **complexe**, car elle mobilise plusieurs acteurs : les centres de formation publics ou privés, les ONGs, les associations, les prestataires de services agricoles, et les organisations de producteurs et ce, à plusieurs échelles (de la petite région au national).

Pour les membres du réseau FAR, la formation des agriculteurs en activité constitue un **défi** important, qui doit être intégré aux stratégies FAR des pays. Et afin de prendre en compte les grandes transitions et les dynamiques agricoles en cours, le renforcement de capacités des producteurs reste un enjeu majeur. La libéralisation des marchés implique la mutation des exploitations familiales et avec elle, une évolution permanente des compétences nécessaires à l'exercice du métier d'agriculteur au Sud (à la fois au niveau des unités de production, de transformation, de commercialisation). La diversité des compétences nécessaires aux producteurs dans leurs activités quotidiennes demande l'expérience et l'expertise d'une grande variété d'acteurs dont la collaboration est nécessaire. Afin de répondre à la

demande des producteurs et de jouer un rôle dans la **formation de masse** en milieu rural, de nombreuses initiatives sont aujourd'hui à l'œuvre.

Les **agriculteurs** sont au centre de cette étude : ils peuvent être « formateurs » dans le sens où ils peuvent être investis dans un dispositif plus large de formation professionnelle (paysan relais ; paysan maître d'apprentissage ; etc.). Ils peuvent aussi être « demandeurs » de formation, en lien avec leurs préoccupations de gestion, de technique ou de mise en marché.

Cette étude vise la construction d'une **grille d'analyse de références situées** permettant par extrapolation de parvenir à la proposition d'un outil d'aide à la prise de décision pour les commanditaires (Organisations Professionnelles d'Agriculteurs et d'Éleveurs, ONG, Services déconcentrés, départements ministériels, etc.) en matière de formation continue des agriculteurs. Cet outil sera utile à la fois pour les gestionnaires de dispositifs ou programmes de formation continue (à échelle nationale ou régionale) et les directeurs d'établissements ou gestionnaires de centres de FAR désirant densifier leurs relations avec le tissu professionnel agricole et rural environnant.

OBJECTIFS DE LA MISSION

L'objectif général de cette étude consiste à réaliser **un état des lieux des pratiques de formation des producteurs et des productrices et à les capitaliser**. Cette étude est à « **genrer** » : comment les actions de la formation tiennent-elles compte des spécificités des productrices notamment et des inéquités de genre existantes dans l'accès à la formation ?

Ces pratiques seront lues à la lumière de leur faculté à « **passer à l'échelle** », à toucher « en masse » plus de bénéficiaires, jeunes en démarche d'installation agricole ou agriculteurs en amélioration continue de leurs compétences.

L'agriculture est un secteur d'activité complexe car fortement dépendant à la fois des aléas naturels, de l'évolution des marchés et de la qualité et disponibilité de la main d'œuvre. Les pays du Sud se caractérisent par une portion élevée d'agriculteurs familiaux souvent peu alphabétisés et peu insérés dans les filières.

- Comment sont, dans ces conditions, identifiés les **besoins en formation** continue ? Quelles modalités de formation au sens large sont mobilisées (durée, localisation, fréquence, etc.) ? Quels sont les acteurs impliqués dans ce processus d'identification des besoins de formation ? Qui transforme l'analyse des besoins en offre de formation ? Par quels processus et modèles opérationnels les besoins de formation sont-ils traduits en offre de formation ? Comment ces formations se déroulent-elles ? Comment sont-elles évaluées ? Comment sont-elles financées ?
- Comment les dispositifs de formation sont-ils **intégrés à leurs territoires** (liens avec les autorités locales et coutumières ? liens avec les OPA ? avec d'autres acteurs ?) ? Quelle place est accordée aux acteurs territoriaux dans l'accompagnement post-formation.

Cet état des lieux devra se décliner en deux sections complémentaires (l'agriculteur « formateur » ; l'agriculteur « formé »).

Il s'agit de porter une attention particulière, tout au long de l'étude, à la manière dont les agriculteurs sont impliqués ou non dans les formations en tant que formateurs et en tant qu'apprenants.

Pour chaque section, l'étude proposera :

- une approche historique et prospective : comment a émergé la formation continue des agriculteurs ? Quelles ont été les principales ruptures et évolutions ? Où en est-on aujourd'hui ? Qu'est ce qui se profile pour demain (signaux faibles, tendances d'évolution, par exemple détectés à travers des entretiens réalisés auprès « d'anciens » acteurs de la FAR / formation continue) ?
- des références situées, appuyées sur les pays membres du réseau FAR, ainsi qu'un pays européen (France) et un américain (Brésil) ;
- des réponses aux questions suivantes:

Parmi le panel d'expériences repérées en matière de formation des producteurs : Quelles sont les expériences considérées comme impactantes en termes de massification de la formation et comment sont-elles déclinées sur le terrain ? (Focus sur les formations qui contribuent, de manière efficiente, à la formation de masse des agricultures familiales) : quelles sont celles qui ont moins bien fonctionné, quelles en sont les raisons ? Quels sont les éléments fondamentaux – génériques - de réussite ?

« Agriculteur formateur »

- Comment se fait le passage de la transmission familiale à la transmission élargie (via des mouvements confessionnels et/ou de jeunesse, via d'autres pistes à explorer) ? Dans quelle mesure l'apprentissage est-il pratiqué et reconnu ?
- Quelles sont les formules proposées en matière de mobilisation des producteurs dans des offres de formation professionnelle ? (paysan-relais ; maître paysan ; agriculteurs témoins ; échanges paysans ; animateur « neutre » issu d'une organisation de producteurs ou autre favorisant les liens entre paysans ; etc.)
- Au-delà de la temporalité des projets de développement, quels sont les exemples de réseaux mobilisant des agriculteurs dans la formation fonctionnant « dans la durée », au-delà des projets ?
- Comment devient-on paysan « maître d'apprentissage » ou « témoin » ? Exemples et leviers pour la mise en œuvre de réseaux et ressources (techniques, académiques et/ou professionnelles).

« Agriculteur formé »

- Comment se construit la demande en formation des producteurs :
 - A quels besoins répond la demande de formation ?

- Quels sont les agriculteurs concernés (typologie des agriculteurs cibles d'offres et dispositifs de formation continue) ? (Dans quelle mesure les formations sont-elles construites sur mesure pour un profil particulier de producteur ?)
- Quels outils et démarches sont utilisés pour construire cette demande en formation ?
- Quelles formations sont mises en place pour répondre à la demande des producteurs ? Par quelles structures (publiques, privées, associatives, etc.) ? Quelle place des OP dans l'identification et la construction de la demande en formation ? Et plus largement quels sont les réseaux / acteurs impliqués dans l'identification des besoins en compétences et leur évolution au fil du temps ? Avec quel modèle économique et social (ordres de grandeur et informations sur la nature des coûts, des dispositifs et ressources mobilisées / mobilisables) ?

*L'étude doit aboutir à la proposition d'une **typologie des actions de formation** existantes (en précisant pour chaque type le diagnostic, les publics ciblés, les conditions d'accès, les effectifs, les cursus proposés, les modalités pratiques de formation, le profil et la formation des formateurs, etc.).*

- ➔ Quelles sont les principales modalités de formation professionnelle ?
- ➔ Quelles sont les expériences mises en place en matière de formation des producteurs :
 - Comment et par qui sont élaborés les contenus de la formation ?
 - Quel est le plan de formation mis en œuvre et quels sont les référentiels de compétences / métiers visés par ceux-ci ?
 - Comment la diversité des profils de producteurs (alphabétisés, non alphabétisés, de genre, intergénérationnelle, etc.) est-elle prise en compte dans l'élaboration de ces contenus ?
 - Comment et par qui les formations sont-elles animées ? Quels outils et démarches sont utilisés pour cette animation ? Les outils numériques sont-ils mobilisés ? Si oui, sous quelle forme et avec quels avantages/inconvénients et complémentarité avec des outils de formation plus traditionnels ?
- ➔ Comment sont suivies et évaluées les formations des producteurs identifiées, en matière de contenus et de modalités d'enseignement ?
- ➔ Comment sont suivis et évalués les acquis de la formation ? les évolutions de pratiques suite à la formation (suivi post formation) ?
- ➔ Comment sont appréciés les impacts de la formation sur la problématique que l'on cherchait à traiter par la formation ?
- ➔ Quelles sont les éventuelles dispositions complémentaires à la formation prises en matière d'accompagnement du développement des entreprises agricoles post-installation, en termes de conseil, d'accès aux intrants, au foncier, etc. ?

- Dans quelles mesures les dispositifs de formation proposés répondent-ils à l'enjeu de toucher un grand nombre de producteurs ?
- Quelle soutenabilité des dispositifs mis en place ? en particulier dans quelle mesure ces dispositifs s'appuient sur des modèles économiques, sociaux et écologiques pérennes ?

ACTIVITES A REALISER

Le Consultant (1 expert ou une équipe) interviendra en étroite collaboration avec le Secrétariat Exécutif du Réseau FAR situé à l'Institut des Régions Chaudes de Montpellier SupAgro. Il devra proposer une grille méthodologique pour répondre à la commande tout en tenant compte des objectifs visés. Il devra plus spécifiquement :

- **Proposer une lecture bibliographique historique et prospective** sur la formation continue des agriculteurs et leur implication en qualité de tuteurs ou maîtres d'apprentissage : en particulier insister sur les « points de rupture » (pourquoi et comment le modèle change ou évolue ? situer ce qui a été mis en place : dans le temps, dans l'espace, dans la société)
- **Proposer des références situées** issues des pays explorés : France ; Brésil ; 3 ou 4 pays africains membres du réseau FAR (Côte d'Ivoire, Sénégal ; Cameroun ; Madagascar). Cette liste est indicative, le Consultant pourra la faire évoluer en relation avec le commanditaire, en regard de sa pertinence au vu du sujet traité.
- **Proposer** des synthèses, sous forme de fiches courtes et illustrées par des témoignages d'acteurs (*4 pages au plus par expérience, avec pour chaque pays étudié un chapeau introductif décrivant les spécificités du contexte national en termes de FAR*) :
 - o Le contexte du pays et du territoire dans lesquels la formation est mise en place ;
 - o Le processus de construction de la demande en formation (acteurs, outils et démarches, produits) ;
 - o Les modalités de sa mise en place (acteurs impliqués, contenu de la formation, animations du contenu, etc.) ;
 - o L'évaluation du contenu et des modalités d'enseignement ;
 - o La façon dont est prise en compte la massification de la formation ;
 - o Les limites (financements, PPP, réseaux de connaissances, etc.) ;
 - o Les facteurs de pérennisation de ces innovations.
- **Concevoir un outil d'aide à la décision** (synthèse heuristique des recommandations issues de l'analyse des pratiques de formation) concernant ces sujets. Cet outil sera enrichi et illustré par les références situées. Il pourra être mobilisé par :
 - o les **directeurs** de centres de FAR, désirant d'une part améliorer l'insertion professionnelle et territoriale de leurs jeunes diplômés, et d'autre part développer des relations partenariales plus denses avec les agriculteurs et leurs organisations (de

façon à développer des formations alternées ou encore à impliquer les agriculteurs dans la gouvernance du centre) ;

- les **concepteurs** et décideurs, à échelle nationale ou régionale, chargés de proposer, suivre et/ou évaluer des politiques et des dispositifs de formation agricole et rurale offrant la possibilité de progresser au travers d'un continuum d'apprentissages, depuis le primaire jusqu'à l'installation et l'insertion de l'agriculteur et le renforcement de ses compétences tout au long de la vie.

Cette étude est à visée opérationnelle.

Une des voies à explorer serait la mise en œuvre par les OP de « formations de masse » sur financement public. Ce qui suppose que les OP soient en capacité de déployer à large échelle des dispositifs de « paysans relais » en les articulant aux autres dispositifs de formation initiale et conseil agricole ; et que les pouvoirs publics soient convaincus de l'intérêt de passer par les OP pour cette « formation de masse ».

Avant de commencer sa mission, le Consultant participera à une réunion de démarrage organisée en présentiel ou à distance avec le Secrétariat Exécutif au cours de laquelle, il présentera sa méthodologie de travail et son agenda.

SYNTHESE DES TRAVAUX A REALISER

	HIER	AUJOURD'HUI	DEMAIN
Agriculteur « formateur »	Points de rupture ?	Etat des lieux ?	Prospective ?
Agriculteur « formé »			Participation des organisations agricoles ?

PROFIL DU CONSULTANT

Le consultant devra avoir :

- ➔ une très bonne connaissance de la Formation agricole et rurale (en France, au Brésil, mais surtout en Afrique), de sa diversité et de ses réalités, et particulièrement de la formation des agriculteurs en activité;
- ➔ une très bonne connaissance du processus systémique de construction de la demande de formation (agriculteurs, OP, États, privé, etc.) ;
- ➔ une très bonne connaissance de la rénovation des dispositifs de formation dans les pays du Réseau FAR;

- une excellente connaissance de l'organisation de la profession agricole, de la formation continue et du conseil agricole dans les pays du Sud;
- une excellente capacité d'analyse critique des innovations en formation des producteurs.

RESULTATS ATTENDUS

Un rapport exhaustif faisant état :

- de la méthodologie mentionnant les outils et grilles d'analyse mobilisés ;
- un livret de capitalisation avec les références des ressources consultées ;
- un outil d'aide à la décision

Un rapport final en deux parties :

1. Une première partie sous forme de **synthèse non exhaustive** de la formation des producteurs, de ses évolutions et la caractérisation des **expériences analysées** (bonnes ou mauvaises) **en matière de formation des producteurs**. La **typologie des pratiques de formation** et l'**outil d'aide à la décision** figureront dans cette partie.
2. Une deuxième partie sous forme de **livret où figurent les fiches synthétiques** des formations de producteurs réussies et des cas d'échecs repérés.

DUREE ET PERIODE DE LA MISSION

Le réseau FAR fournira au prestataire choisi une bibliographie et des contacts complémentaires (experts, personnes-ressources, centres de FAR, etc.). Une réunion de cadrage est programmée en début de prestation. Le Consultant reste libre de proposer une méthodologie appropriée aux enjeux et finalités de cette étude.

La mission ne fera pas l'objet de missions de terrain (méthodes possibles : bibliographie (dont web) ; entretiens téléphoniques ; focus groups ; etc.). Le commanditaire (réseau FAR) suggère toutefois de développer en complément du travail bibliographique une enquête exploratoire réalisée auprès de paysans-formateurs et/ou paysans-formés.

Les livrables sont attendus pour le 27 novembre 2020. Ils serviront (hors commande) à nourrir la mise en débat sur le sujet prévu au sein du réseau FAR dans les années à venir (2021/25).

Une autre réunion est prévue à l'occasion de la restitution des livrables. Elle est envisagée au cours du mois de décembre 2020 et réunira des membres du Secrétariat Exécutif (ou SE) et du Bureau du RIFAR ainsi que des partenaires sélectionnés pour leur intérêt et expertise sur le sujet.

Synthèse de l'atelier du 11 mars 2021

Synthèse réalisée par le réseau FAR

**Atelier d'échanges sur la formation des agriculteurs.es
(Jeudi 11 mars 2021, de 10h à 12h FR – visio ZOOM)**

Etaient présents : (55 participants ont assisté à une part de la réunion ; 44 à la totalité)

a) Les Partenaires Techniques et Financiers

- AFD (Alexandre BERTHON DUMURGIER, Flavien ANNO)
- BIT (Julien VARLIN)
- CEDEAO (Borgui YERIMA)
- MEAE France (Marie SCHILL)
- SCAC Dakar (Maryline LOQUET)

b) Les projets et programmes FAR dans les pays ou inter-pays

- AFOP (Franck Martial TAKAMGANG ; Dominique MORAND)
- Initiative for Agricultural and Rural Development (Ibrahim SIDIBE)

c) Les partenaires historiques du réseau FAR

- Montpellier SupAgro (Jérôme THONNAT)
- Service DEFIS de l'Institut des Régions Chaudes, Montpellier SupAgro (Carole LAMBERT, Christophe LESUEUR et Frédéric LHOSTE)
- ENSFEA (Guillaume GILLET)
- DGER Réseau Afrique Ouest enseignement agricole (Vanessa FORSANS)
- CIRAD (Sylvain DEPIGNY)

d) Les réseaux nationaux FAR

- Côte d'Ivoire (Mehin SILUE)
- Niger (Aissetou Drame YAYE) ; Moustapha MAIKASSOUA MAHAMAN, secrétaire général adjoint Ministère EPT (Niamey)
- Madagascar (Serge MERISON ; Francine RASOLOFONIRINA)
- Mauritanie (Sidi Med Ould EL GHASSEM)
- Sénégal (Abou Khadr FALL, Souleymane SARR)
- Togo (Jacques AYITE ; Ambroise FANTCHEDE)
- Bénin (Ismail MOUMOUNI)
- Mali (Zeinab DIARRA ; Amadou Cheikh TRAORE)
- Tchad (Dayakere GABPOBE)
- Guinée (Alphaba BAYO)
- RCA (Abel KPAWILINA-NAMKOISSE et Abdel-Moumine DJILITH)

e) Les contacts historiques dans les pays et les ONG

- CIFA Sénégal (El Hadji SENE)
- ROPPA (Aurélien LAKOUSSAN)
- Terre et Humanisme (Emmanuelle PATETSOS, Hélène BEAULIEU, Evariste DENA (ONG UAVES))
- ESSOR (Hélène RODRIGUEZ ; Marie FAISANDIER)
- FERT (Amandine SCHLUR, Joseph POUZOULLIC et Anne PANEL)
- MFR (UNMFREO : Alexia FRANGEUL, Cécilia CAINJO,

Mali : Magan MAIGA, Togo : Julien LOKOKPE, Sénégal : Pape Aliou SANE)
 - IECD (Clémence YVERNEAU METZ, Thomas MICHEL)
 - GRDR (Thomas LEONARD)

f) Les entreprises de services, formation, etc.

- Royal Services Group (Paul Hervé OLE ABADA)
 - AgriHelp (Fadel TCHAKIPI)
 - GIE Emprise (Hamadou OUSSEINI)
 - BIMTT réseau formateurs agriculteurs et ruraux à Mada (Jao RAJOELISOLO)
 - GAAED, Togo (Koami BOKODJIN)
 - FRERE Nathalie, indépendante (France)
 - CFTPEI Madagascar (Rabe Andrianandrasana Roch)
 - Cybill PRIGENT

g) Les organisateurs

- IRAM (Julie ERCEAU, François DOLIGEZ)
 - Inter Réseaux (Christophe JACQMIN)
 - Réseau FAR (Pierre Blaise ANGO, Khalid BELARBI, Marie PICARD, Audrey SIRVENTE, Hassan QUAROUCH, Nabil HASNAOUI AMRI)

L'atelier avait pour intention de faire un rappel historique sur les actions du réseau FAR en matière de formation des agriculteurs ; de présenter l'étude de capitalisation en cours sur le sujet (menée par l'IRAM) et d'amener les participants les plus intéressés à s'impliquer aux côtés du Réseau FAR dans un cycle thématique de travail en communauté de pratiques sur le sujet. Ce travail nourrira le séminaire international prévu en octobre 2021.

Synthèse des points abordés

Pierre Blaise ANGO (Président) : « Je tiens à remercier tous les participants. Je suis ému de retrouver – même à distance - des visages connus. Nous sommes environ 40 participants : je suis ravi de voir que nous pouvons échanger sur un thème important pour notre réseau. Les enjeux pour nous est d'organiser les activités de la composante 2 du projet d'Adex FAR 3, autour de l'apprentissage collectif et de la capitalisation (ce qui est fait en lien avec la "formation de masse"). En 2005, le réseau a été initié via cette réflexion partagée sur les pratiques de "formation de masse".

La notion de "formation de masse" revient à réaliser un focus sur le NOMBRE de bénéficiaires. C'est une logique cherchant à s'adresser à des cas nombreux ... Aujourd'hui nous cherchons à aller au-delà du nombre de personnes. Le débat que nous initions aujourd'hui pourra se dérouler jusqu'à l'atelier international sur le sujet prévu en octobre 2021.

Nous ne cherchons pas de « bonnes » ou « mauvaises » pratiques. Nous nous interrogeons plutôt sur la façon de traiter les questions de développement du capital humain, en décelant progressivement des points de vigilance. Comme nous voulons travailler sur le développement du capital humain, nous avons à vérifier que la formation faite et les capacités mobilisées permettent bien de passer d'une performance A à une performance B supérieure à A... : quelles modalités pour passer de A à B ? comment cela a été construit ?

La formation des agriculteurs s'inscrit dans un continuum de capacités. Cette formation peut être

« continue » quand elle s'inscrit dans la suite d'une formation « initiale ».

Nous explorons ce qui est fait par différents types d'acteurs : structures de formation, ONG, OPA, prestataires... Notre objectif est de voir qui fait quoi dans nos pays sur cette question.

Points de vigilance :

- Place des "producteurs" ou "bénéficiaires" dans la démarche de construction de l'offre, de son animation et de son évaluation ?
- Quelle est l'entrée de la construction de l'offre ? par la demande ? (*bottom up*) par les besoins (*top down*) ? quels sont les outils utilisés ?
- Champ de la formation : chaîne de valeur ? formelle / informelle ? place du genre ? ...
- Quelle est la forme de l'animation ? appuyée sur les pratiques, les connaissances... ou les deux ? quels sont les lieux de l'apprentissage ? quels supports et outils pédagogiques sont mobilisés ?

L'IRAM a réalisé une première étape de recensement d'initiatives. A présent, nous cherchons à mobiliser les "pays" pour améliorer les études de cas. Nous nous retrouverons en octobre à l'occasion de l'atelier international. Nous pourrions sortir de là avec un recensement de ce qui se passe dans les pays. Et c'est alors là que la notion de bonnes ou mauvaises pratiques prendra son sens. Cette étude est donc une étape dans un processus plus large ».

Khalid BELARBI (Secrétaire Exécutif) : « nous remercions l'ensemble des participants. Nous n'aurons pas la possibilité au vu du format de réaliser un tour de table complet. Aujourd'hui un panel riche d'acteurs de la FAR est présent. La formation des agriculteurs est pour nous un sujet majeur. A l'époque (en 2005), nous constatons la faible part d'agriculteurs effectivement bénéficiaires de formations. Entre temps, l'importance de la formation s'est imposée à l'agenda politique de la plupart de nos pays membres (voir <https://www.reseau-far.com/carte-des-pays/>). Comment les pays se sont organisés pour offrir des formations continues au plus grand nombre ? Nous avons proposé un focus sur la participation des acteurs aux différentes étapes. L'IRAM a proposé une réponse que nous avons retenue. Aujourd'hui c'est une étape supplémentaire dans l'enrichissement de l'étude : nous aimerions repérer plus de dispositifs, des expériences ayant "échappé au radar". Ce processus d'animation par le réseau FAR sur ce thème se déroulera jusqu'au mois d'octobre.

Etat des lieux et premières analyses (IRAM)

La limite de ce type d'études reste la disponibilité et la qualité de l'information. Pour monter en généralité, nous cherchons à disposer de plusieurs cas contrastés.

François DOLIGEZ : « j'ai grand plaisir à introduire cet exposé que nous proposons à deux voix avec Julie ERCEAU qui est en charge de l'étude. Le fil historique a bien été rappelé par Pierre-Blaise et Khalid. Je distinguerai deux temporalités :

- 1) longue : celle indiquée par le réseau (rencontre d'octobre et suites)
- 2) plus courte : comment valoriser, enrichir les travaux en cours avec des contributions complémentaires ? »

Julie ERCEAU : se référer au diaporama présenté (ci-après).

LA FORMATION CONTINUE DES AGRICULTEURS ET AGRICULTRICES EN AFRIQUE

Capitalisation

La Formation agricole et rurale (FAR) des agriculteurs : nouveaux enjeux , nouvelles méthodes ?

Julie ERCEAU et François DOLIGEZ, chargés de programme - IRAM

j.erceau@iram-fr.org et f.doligez@iram-fr.org

11 mars 2021

Une expertise indépendante

iram FAR

Constats, hypothèses et problématique

Constats et hypothèses de départ :

- Une relative déconnexion entre les dispositifs de FAR et les agriculteurs en activité
- Une diversité d'approches et de finalités en matière de « formation continue » qui pose la question des complémentarités et des articulations à rechercher
- Les niveaux relais (animateurs-relais ou endogènes, démultiplicateurs) et les approches collectives de la formation apparaissent comme des moyens de diffusion des savoirs et savoir-faire à une « grande » échelle
- Les transitions agroécologiques en cours questionnent les modalités et contenus de formation

Problématique :

La formation agricole et rurale en direction des agriculteurs en activité : nouveaux enjeux, nouvelles méthodes ?

- Les freins et les leviers au développement de la formation des agriculteurs sont-ils les mêmes aujourd'hui qu'il y a 20 ans ?
- Quels sont les nouveaux enjeux pour le développement de dispositifs de formation agricole et rurale et de politiques publiques qui favorisent l'accès des formations au plus grand nombre ?

Une expertise indépendante

pour un monde plus solidaire

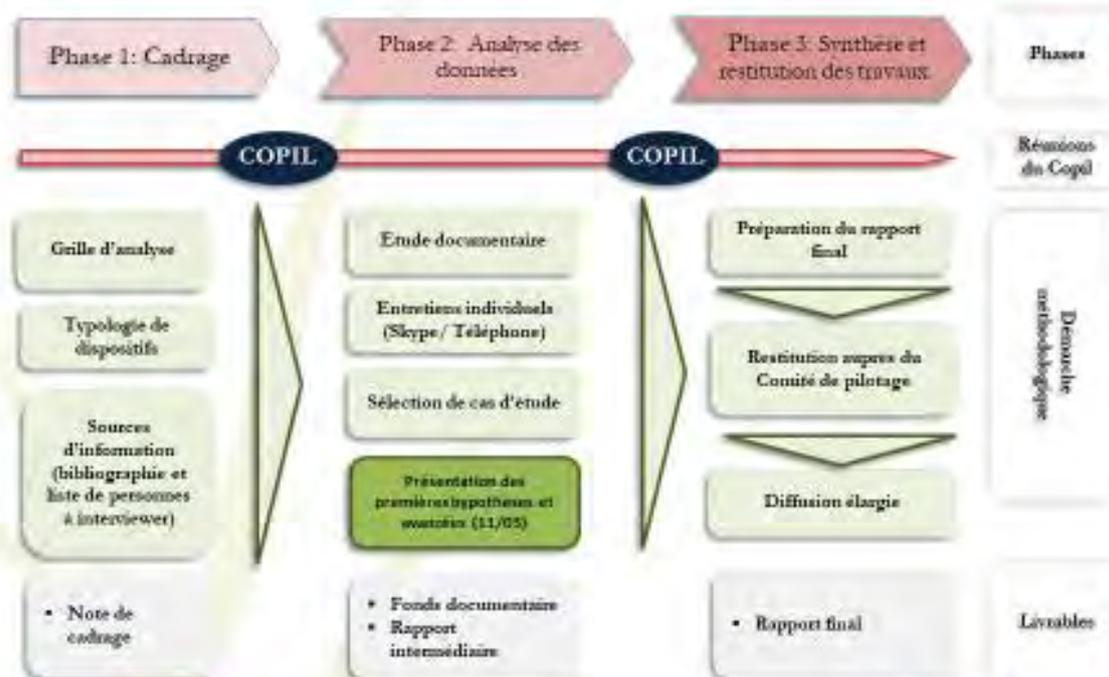
iram FAR

Grille d'analyse

Les questions de capitalisation

- ❖ **Le cadre politique, économique et social** dans lequel se déploie l'offre de formation : quelles sont les politiques de développement agricole et rural en vigueur, les acteurs impliqués dans l'écosystème de la formation agricole et rural, les organisations du monde rural en présence, etc.
- ❖ **Le processus de construction de l'offre de formation** : comment émergent les besoins en formation, quels sont les acteurs à l'origine de la demande, les étapes conduisant à la formalisation de l'offre de formation, les étapes de son déploiement.
- ❖ **Les objectifs** : quels sont les objectifs recherchés par les dispositifs de formation observés (inertiales techniques, augmentation de la production, conseil stratégique, etc.)
- ❖ **Le public ciblé** : quel est le profil, le nombre et quelles sont les caractéristiques socio-économiques du public ciblé par les dispositifs de formation étudiés, comment favoriser un accès au plus grand nombre.
- ❖ **Les modalités pédagogiques** : quel est le format des formations (durée, contenu), qui sont les formateurs, comment sont-ils recrutés et formés.
- ❖ **L'économie et le financement** : quel est le modèle économique des dispositifs, quel sont les acteurs qui contribuent à leur financement, quel est le coût des formations pour le public (accessibilité).
- ❖ **La gouvernance** : quelles sont les instances de gouvernance des dispositifs de formation, quels liens avec les politiques publiques en matière de développement agricole et rural.
- ❖ **La place des producteurs, en tant que bénéficiaires et contributeurs** aux différents niveaux.

Méthodologie de l'étude



Une expertise indépendante
pour un monde plus solidaire

iram
Institut de Recherche et d'Innovation
des professionnels de développement



Premières analyses

1. Des difficultés à penser l'offre de formation **en articulation avec les autres politiques et enjeux** du développement agricole et rural
2. Derrière le terme de **formation**, une diversité d'expériences et dispositifs
 - Les objectifs vont de l'apprentissage de techniques visant l'intensification ou la diversification de la production à des conseils « stratégiques », visant une prise de décision éclairée de la part des agriculteurs sur les choix et modes de production;
 - Des approches méthodologiques qui privilégient la relation individuelle formateur/agriculteur à des démarches qui s'appuient essentiellement sur le collectif
3. Les **processus de construction** de l'offre de formation
 - Des démarches portées par une diversité d'acteurs : initiatives locales, collectives, avec un soutien externe, etc.
4. Une **participation** des agriculteurs à la mise en œuvre de la formation, sa gouvernance et son économie, qui est fonction du degré de structuration du monde agricole et rural
 - Faire participer les agriculteurs bénéficiaires des formations à l'élaboration du contenu de la formation nécessite d'importants moyens et du temps (dépend aussi de l'objectif visé)
 - Lorsqu'il existe des OP, les agriculteurs participent de manière indirecte aux différents niveaux, à travers un système de représentation

Une expertise indépendante
pour un monde plus solidaire



Premières analyses

5. Le développement de dispositifs de « **relais** » de **formation** constitue une stratégie pertinente de développement de la formation à grande échelle
 - Les profils et fonctions de ces formateurs varient selon les dispositifs, mais le plus souvent ce sont des personnes issues du milieu au sein duquel elles vont « démultiplier » la formation ; elles ont été repérées pour leurs aptitudes et/ou choisies par la communauté
 - Leur formation en continu est un enjeu central, avec deux principaux domaines de compétences : les savoir et connaissances techniques & les capacités d'animation et d'accompagnement
 - Ces dispositifs nécessitent aussi d'être financés et accompagnés, au-delà de l'enjeu de formation de ces animateurs
6. Des difficultés pour **étendre** l'offre de formation lorsque celle-ci n'est pas soutenue et intégrée à une politique publique, qui garantit à la fois le cadre de sa mise en œuvre, la qualité de l'offre et son financement.
 - Le financement de la formation reste une difficulté pour la plupart des initiatives étudiées, même si des possibilités en termes d'autofinancement existent
 - Des difficultés également en terme d'innovation, de participation des organisations professionnelles, etc.

Une expertise indépendante
pour un monde plus solidaire



Vous voulez apporter votre contribution à l'étude en cours ? MERCI de prendre attache avec Julie : j.erceau@iram-fr.org

Le rapport final sera livré fin avril.

Réactions, améliorations, témoignages, critiques de l'étude en cours (ensemble des participants)

Jean-Jacques LOUSSOUARN (consultant en « économie de la formation » (AFOP Cameroun; FEKAMA Madagascar; réseau de développement agricole de FIFATA à Mada) - auparavant directeur général de VIVEA pendant 8 ans (questions de financement + accès des agriculteurs à la formation + organisation de formations décentralisées là où l'accès à la formation est faible))
 « Au-delà de la construction de la demande de formation, il me semble fondamental d'interroger le portage de l'animation locale, fortement corrélé à l'accès élargi des agriculteurs à la formation. Est-ce que les bénéficiaires « prioritaires » de notre formation y accèdent effectivement ? L'organisation de proximité de la formation semble être une garantie d'accès élargi. Ce réseau de proximité est donc à entretenir et valoriser. L'environnement du bénéficiaire est majeur, peut-être plus que le contenu d'une formation. D'où l'importance de disposer d'organisations locales porteuses de formations : le réseau FAR a tout intérêt à poursuivre ses actions de renforcement des capacités au grain « local » ».

Carole LAMBERT (Service DEFIS / IRC, Institut Agro) – « On accompagne la coordination de l'assistance technique du programme AFOP (Cameroun) depuis quelques années. La question actuelle tourne autour du changement d'échelle, de la « massification ».

Ma question : je n'arrive pas à situer de quoi on parle en particulier ? Car massification est souvent reliée à l'enjeu de ces cohortes massives de jeunes africains arrivant sur le marché de l'emploi (3 à 500 000 jeunes chaque année). Mais a priori on ne veut / peut pas accueillir tous les jeunes dans le secteur agricole... ? Il faudrait donc avoir des chiffres plus réalistes en matière de flux de jeunes à accueillir, former... spécifiquement dans le secteur agricole ... ou s'appuyer sur des réflexions territoriales ?

Mon conseil : se rapprocher du travail en cours (mené par des collègues de DEFIS en lien avec la coordination d'AFOP au Cameroun) de capitalisation multi-pays sur le renforcement du capital humain (projet coordonné par FAO / IFPRI) ».

Pierre-Blaise ANGO : « parmi ce qui rend la formation continue compliquée... c'est le comptage : que compte-t-on ? chaque participation de chaque personne physique ? ou un nombre de participants à un cycle de formation ?

Khalid BELARBI : « Nous avons traité récemment la question de l'agriculture comme gisement d'emploi pour les jeunes arrivant sur le marché du travail. Nous nous demandons à présent : quid des gens déjà en activité agricole ? Au Cameroun, via le programme AFOP, ce sont 4 à 5 000 jeunes qui ont déjà été formés et installés : comment formulent-ils à présent leur stratégie de renforcement de capacités ? Par ailleurs, la présente étude porte principalement sur la formation des agriculteurs et agricultrices en activité. Nous avons eu l'occasion de réaliser un travail sur l'insertion des jeunes, il y a deux ans. »

Emmanuelle PATETSOS (Terre & Humanisme) : « Terre & Humanisme accompagne la formation

d'animateurs endogènes en Afrique de l'Ouest et en Méditerranée (voir ici à ce sujet la capitalisation récente : <https://terre-humanisme.org/wp-content/uploads/2020/05/t-h-synthese-v3.pdf>). Nous partageons avec le réseau FAR les enjeux autour de la gouvernance, du modèle économique et de la pédagogie dans ce champ crucial de la formation des agriculteurs. »

Questions (réponses par IRAM) :

a) Comment favoriser une articulation entre dispositifs de formation portés localement et dispositifs de formation plus conventionnels ou portés par l'Etat : quels liens / passerelles ? quelles complémentarités ?

Dans le panel recherché, nous avons cherché à repérer une diversité d'initiatives en questionnant l'articulation initiatives privées / publiques en termes de contribution au changement d'échelle ou d'intégration de la FAR aux politiques publiques.

b) Comment sont analysés les effets ? Ce sont a priori des enjeux importants pour l'adoption des pratiques par les paysans et la diffusion des pratiques auprès des autres paysans.

Vous touchez là un point sensible. Analyser les effets de dispositifs de formation est difficile. A notre échelle, tout dépend de la documentation disponible sur les projets (l'exemple du CEFFEL à Madagascar est éclairant dans ce sens).

Jean-Jacques LOUSSOUARN : « J'aurai des éléments de réponses à certaines des questions posées :

- 1) "compter" ? on peut compter le nombre de journées /personnes venues en formation (approche « volume » : on quantifie la participation à la formation). C'est un indicateur différent du « nombre de stagiaires » (indicateur de population touchée).
- 2) Pour analyser des effets, l'enjeu est la prise d'information, qui permet de mesurer les effets de démultiplication (cas de FEKAMA à Madagascar où le nombre de jeunes formés indique le nombre de formateurs (potentiels) dans leur milieu).
- 3) Programmes d'action : on fixe un nombre de jeunes à former, mais il reste à articuler cette ambition à des dispositifs (à une stratégie qui ne peut se développer qu'avec des moyens) – les dispositifs montés doivent être dans une dimension démultiplicatrice / formation formelle ET informelle. »

Ismail MOUMOUNI MOUSSA (Enseignant chercheur à l'Université de Parakou (Bénin)) :

« Je m'intéresse à la question des RELAIS de formation : comment sont formés « en continu » ces relais ? Je suis actuellement impliqué dans une recherche/accompagnement où sont observés ces relais de formation. Quelques interrogations en lien avec le sujet et cette recherche :

1) comment asseoir la légitimité des figures d'agriculteurs « relais de formation » ?

2) quelles motivations à être relais ? Les agriculteurs ont aussi leur activité économique à viabiliser... comment rémunère-t-on l'accompagnement ? 2 modes complémentaires de motivations :

a) motivation sociale (communauté village) : "dette" sociale - devoir de partage de connaissances au sein de la famille élargie ?

b) motivation financière = rémunération (compensatrice)

3) quels modes de transmission de la connaissance ?

4) réseautage : comment le bénéficiaire est-il sélectionné ? Est-ce du clientélisme ou est-ce par des critères de besoins factuels ?

5) nature des enjeux : pertinence et utilité des relais de formation selon qu'on passe d'une production marchande ou sur des enjeux communautaires, environnementaux = différents positionnements (cf. tensions sur foncier).

Les modalités pédagogiques mobilisées par les relais de formation sont spécifiques (en comparaison avec formateurs classiques techniciens de coop ou d'OPA). »

Khalid BELARBI : « c'est l'occasion pour l'IRAM d'aller voir les éléments sur les formateurs relais au Bénin : quels dispositifs de mise en relation de l'offre de formation avec les formateurs relais ?

Julie ERCEAU : « Il reste difficile d'aller jusqu'au niveau du contenu et de la pédagogie des offres de formation. Nous sommes à un niveau descriptif, qui ne favorisent pas une analyse comparée. Les expériences étudiées montrent néanmoins que la fonction de « relais » convoque des compétences pédagogiques, une capacité d'animation, d'individualisation des conseils ... bref un juste équilibre entre compétences techniques et pédagogiques. Sur l'exemple d'Haïti : quand les relais s'inscrivent dans une dynamique collective, il peut y avoir un impact sur le résultat final de l'ensemble du dispositif. Il peut y avoir aussi une articulation avec le développement endogène (personnalités qui portent le relais des dispositifs existants). L'approche territoriale ne permet pas "transfert" de recettes (comme les packs technologiques de la Révolution verte). Comment mettre les apprenants dans une démarche de "recherche de solutions" plutôt que l'application d'une recette ? »

Jacques AYITE (Ministère de l'Agriculture, Direction de la formation agricole, TOGO (appui institutionnel projet SAFARI)) « Y a-t-il des réussites de formations destinées aux agriculteurs portées par des interprofessions bien structurées ? »

Julie E. (IRAM) : « Oui, l'exemple de l'ANOC, interprofession ovins / caprins (au Maroc). Il y a également des éléments intéressants sur ce sujet en France. »

Jérôme THONNAT (chargé des partenariats académiques, Institut Agro) : « Des dispositifs élaborent des offres de formation continue pour des agriculteurs. Cette offre est ensuite élargie en mobilisant d'autres acteurs que ceux qui ont participé à la conception. Comment se fait le *feedback* sur la qualité de la formation, sur ses effets ? C'est lié à l'analyse de la sénescence de la formation (inadaptation entre le moment où elle a été construite et aujourd'hui) : existe-t-il un processus permettant de faire ces boucles ? Les acteurs qui bénéficient des formations n'ont pas toujours participé à la construction de l'offre. »

Ida RANDRIANASOLO (CEFFEL, FIFATA, Madagascar) : « J'aimerais apporter un témoignage issu de notre expérience :

1) à propos de l'adéquation entre offre de formation et besoins des agriculteurs : le CEFFEL a été créé par FIFATA en collaboration avec FERT suite à une demande des membres de FIFATA. La création du dispositif de formation est issue de la demande des producteurs ; le contenu et la démarche s'adaptent aux demandes et attentes des producteurs ;

a) des sessions sont organisées sur les centres de formation avec une démultiplication dans les régions et une diffusion à partir des paysans relais (plus pratique : parcelles de démonstration servant de formation, sur différentes phases d'un itinéraire technique donné) ;

b) financement : pas de ligne politique pour financer les formations continues (à part des fonds internationaux : AFD ; FIDA ; etc.). Les centres de formation ont des charges de fonctionnement élevées. Comment développer, répondre à la demande de formation continue ? (pour l'instant non envisageable sans l'appui de FERT / AFD) ;

c) la formation ne s'arrête pas aux journées de formation : elle intègre la mise en pratique et un "coup de pouce" (en cohérence avec une approche agroécologique : caissette lombricompost; plans de biopesticides; graines...) permettant de s'assurer de la dimension pratique, applicable de la formation. »

Alexia FRANGEUL (MFR) : « Il y a un partenariat de l'UNMFREO avec 11 MFR en Afrique. Elles mènent en ce moment un programme / réflexion sur la pérennité des MFR. Nous sommes interpellés par le processus en cours au sein du RIFAR : en particulier sur la question de la gouvernance. Les MFR ont été créées suite à une demande des producteurs, des acteurs du territoire. Les MFR proposent formation initiale + continue. Les agriculteurs sont membres du CA de la MFR.

La pédagogie de l'alternance est le credo des MFR : elle permet de lier ce qui est enseigné à la pratique avec des agriculteurs du territoire qui accueillent des jeunes. Quel intérêt et quelles pistes pour l'évolution des compétences et pratiques des agriculteurs « maîtres de stage » ? »

Silué MEHIN (Ministère de l'agriculture et du développement rural de Côte Ivoire, coordinateur adjoint du programme PNMR - ancien projet CMR) « Nous partageons les problèmes évoqués : au niveau du processus de construction de l'offre de formation nous partons du village - d'abord une mobilisation locale pour percevoir l'intérêt de la formation (communauté villageoise de formation). Puis nous réalisons une ouverture : a) intérêt, désignation de représentants intéressés par la technologie, la démarche formation (futurs paysans relais) b) formation de masse à partir de la demande de formation des populations. Le problème rencontré est lié aux limites du volontariat dans des sociétés en pleine évolution. Nous manquons de ressources (budgets) pour soutenir les contributions bénévoles des populations. Nous avons un lobbying à mener auprès des autorités pour que la FAR soit prise en compte. Une des clés est l'économie de la formation. Il faudrait être en mesure de donner la proportion de contribution de la formation dans l'amélioration des rendements au niveau des champs. »

Khalid B. : « un travail est prévu sur l'économie de la formation (guide méthodologique + cycle de formation) ».

Jean-Jacques L. : « il est possible de mettre en place des dispositifs légers (pour voir le différentiel entre gens accompagnés ou non). C'est le travail mené actuellement à Madagascar avec Cap Malagasy. Pour mettre en œuvre une démarche d'économie de la formation, il faut pouvoir disposer de situations initiales (de référence). La formation des agriculteurs est basée sur leur accès volontaire (sanction immédiate = personne ne vient se former). »

Alphaba BAYO (Guinée Conakry, responsable équipe technique / stratégie nationale FAR orientée emploi + volet stratégie d'insertion socio-professionnelle des jeunes ruraux)

« Comment est prise en compte « la masse » : en diversifiant les modes de formation (apprentissage ; alternance ; sur site ; etc.). Plusieurs questions :

a) Analyse de l'impact des modes de formation ?

b) Place de la gouvernance (locale / régionale / nationale) ? Local - conseil d'établissement présidé par OPA, ou par Administration... (impact de ces 2 types de gouvernance ?) »

Marie SCHILL (MAE, France) : « comment est traité l'enjeu d'articulation entre offre de formation et politiques publiques répondant à d'autres enjeux (environnementaux, de cohésion sociale, etc.) ? Nous appuyons le réseau des CIVAM en France dans leur accompagnement des GIEE (Groupements d'Intérêt Economique et Environnemental) : comment se réalise la formation des pairs par les pairs ?

Je voulais également citer le dispositif CDAIS porté par la FAO (développement de capacités pour accompagner les systèmes d'innovation agricole). »

Martial TAKAMGANG (Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural, Cameroun, programme AFOP, responsable composante "institutionnalisation du dispositif"). « Face à cette ambition de "formation de masse" voit-on des objectifs affichés ?

Formation de masse : dimension informelle dans le cadre de l'expérience insertion des jeunes – « tricherie par la haie » : d'autres jeunes se forment de façon informelle en "piquant" ce que font les autres ».

Flavien ANNO (AFD, référent FAR en interne). « J'aurai quelques commentaires :

a) importance de bien positionner le CHAMP ouvert par ce travail "formation continue" - circonscrire ce champ car existent des liaisons et frontières peu établies avec conseil, vulgarisation, formation initiale, etc.

>interactions entre dispositifs ?

- dans un certain nombre de dispositifs (dont AFOP), à partir du stade d'un certain nombre de jeunes, se mettent en place des systèmes innovants qui peuvent s'apparenter à de la formation continue, du renforcement de capacités... (portage par acteurs du territoire, inscription dans une durabilité territoriale, des communautés). A l'AFD : pas trop tranchés entre formation initiale, continue, etc. => plutôt faire le lien entre les modalités

b) ce qui ressort en filigrane : tous ces dispositifs s'inscrivent dans des dispositifs de formation de transmission de savoirs qui préexistaient - base de prise en compte des dispositifs communautaires traditionnels, pour construire une offre durable, cohérente avec les besoins des acteurs locaux - dimensions sociales, (sociologiques) anthropologiques... qui sont des connaissances nécessaires pour savoir ce que font les territoires dans la formation. Comment analyser cela pour mieux faire et comment irriguer les cadres de formation qui sont montés par les acteurs locaux en tenant compte des interactions entre les acteurs et leurs habitudes (savoir-faire locaux/ héritage technique) ? »

Présentation de la communauté de pratiques et du séminaire d'octobre 2021

Nabil HASNAOUI AMRI (Réseau FAR) :

« Je me réjouis de la participation de représentants des principales parties prenantes de la formation (Etat, recherche, société civile etc.). Depuis 2005, le RIFAR a concentré ses actions sur le renforcement des capacités de la formation agricole et rurale à l'échelle nationale en accompagnant les Etats à disposer d'une Stratégie Nationale FAR. Pour cela, des plateformes nationales d'acteurs et actrices FAR ont été lancées. Malgré la complexité de l'animation dans la durée de ces espaces de concertation, le RIFAR maintient cet appui comme un de ses premiers piliers car ce sont des espaces de discussion importants (et rares) avec les Etats. Le réseau renforce donc le rôle de ces plateformes en matière de plaidoyer, d'ingénierie de la formation et de gestion de projet entre autres.

Dans le cadre du programme ADEX FAR 3 (2021-2026) soutenu par l'AFD, le RIFAR a défini un

nouveau pilier, celui d'appuyer l'innovation FAR. Dans ce pilier, le RIFAR souhaite compléter l'approche nationale par une dimension plus transnationale. Dans un premier temps, il s'agit de faire un état des lieux des pratiques de formation des producteurs.es pour ensuite mettre en place une communauté de pratiques autour d'acteurs innovants et ainsi valoriser et soutenir les expériences à fort impact. Le RIFAR compte créer un écosystème favorable au partage d'innovations.

Ces appuis transnationaux thématiques sont complémentaires à l'appui pays. Comment ? En articulant plusieurs outils :

- 1) un état des lieux (cf. travail de l'IRAM en cours)
- 2) en parallèle, le réseau FAR a pris attache avec plusieurs personnes (réseau MFR, Terre et humanisme, etc.) pour compléter ce qui est fait par l'IRAM. Notre idée : lancer prochainement une communauté de pratiques (participation volontaire, sur la base de l'intérêt)

Le programme d'action :

- 1) **Début / mi avril** : prendre le temps de découvrir chacune des expériences en profondeur :
 - qui êtes-vous ? (centre de formation ? organisme de formation ? organisation d'agriculteurs ? autre ?)
 - depuis quand existez-vous ? (si possible fournir un bref historique de ce qui a motivé la création de la structure de formation)
 - quels sont les programmes et projets déjà en cours ? (en ce moment)
 - quels sont à votre échelle les enjeux, les préoccupations, les réussites, ... en termes de « formation des agriculteurs » ?

Si vous voulez rejoindre la communauté de pratiques « Formation des agriculteurs », merci de répondre aux questions ci-dessus et d'envoyer vos réponses avant le 2 avril 2021 à Nabil (nabil.hasnaoui@reseau-far.com ou +33 4 67 61 70 29)

Début / mi-avril : première rencontre de la communauté de pratiques (en amont : découverte croisée des expériences ; pendant la réunion : questions / réponses pour enrichir chaque initiative décrite ; en aval : débiter des études d'opportunités pour soutenir des innovations à l'échelle micro, celle du CFAR)

Mi-juin : échange autour des opportunités d'innovation en formation des agriculteurs.es (« opportunité » = identifier et formaliser des « demandes », à différents grains possibles de FAR (depuis le macro, pays jusqu'au micro - centre de formation - en passant par le niveau méso « réseau de centres ») qui peuvent déboucher sur un appui du réseau FAR (initiatives à conforter / à tester, expérimenter, sur la base d'idées nouvelles ou de « transfert » de bonnes pratiques)

Mi-septembre : formaliser des diagnostics de situation et premières pistes d'opportunités d'innovations (= formaliser les demandes d'innovations FAR)

Octobre : espace de dialogue, échanges, plaidoyer = séminaire international (moment fort de partage d'expériences et de relations entre acteurs et échelles d'action – du macro au micro)

Conditions proposées : du fait de la formulation nouvelle d'Adex FAR (3), le réseau FAR a à présent la possibilité d'intervenir en appui technique et financier jusqu'au grain fin du centre de formation. La participation à la communauté de pratiques animée par réseau FAR est libre et volontaire.

Bac à sable : étude d'opportunité – appui du réseau FAR (international et national) pour faire émerger des demandes situées (échelle CFAR)

Automne 2021 / Hiver 2022 : possibilité de transformer l'étude d'opportunité en étude de faisabilité (à échelle CFAR), puis de soutenir les micro-projets d'innovation (soutien technique et financier, en lien avec les réseaux nationaux lorsqu'ils existent et sont actifs)

Conclusion

Pierre-Blaise ANGO : « Nabil va nous quitter prochainement pour continuer sa trajectoire. Nous allons prochainement recruter une nouvelle personne en charge de cette mission.

Je relève deux pièges potentiels dans l'exercice proposé :

- a) Attention : le RIFAR n'est pas une institution de recherche ;
- b) Notion d'innovation : bien penser les pratiques en cours et comment les faire passer à l'échelle lorsqu'elles sont pertinentes et adaptées / adaptables. En quoi les pratiques peuvent permettre à certains d'aller vers le *up grade* et d'apporter des éléments complémentaires à d'autres... l'étude ne peut pas être exhaustive de tout ce qui se fait. Il est important d'animer une communauté de pratique qui peut être la base du présent à capitaliser et d'indiquer ensuite des axes de prospective et d'innovation.

Attention : nous ne sommes pas dans la logique prospective, nous voulons partir des pratiques en cours - rester sur le temps présent ! »

Fiches synthèse des études de cas

1.1. LA FORMATION AGRICOLE PARTICIPATIVE (FAP) PAR L'ONG ESSOR

Pays de mise en œuvre : Brésil-Cap-Vert

Organisation porteuse : ONG Essor

Dates de mise en œuvre : 2000-2010

Public(s) cible(s) : agriculteurs et agricultrices

Ampleur : Environ 1000 producteurs au Brésil, 500 à Santo Antao au Cap-Vert

Court descriptif : La Formation agricole participative (FAP) est une démarche de formation initiée par un acteur associatif de la coopération internationale, l'ONG Essor. Démarche de formation collective d'une durée de 2 à 3 ans, la FAP a pour objectif d'accompagner, dans un territoire, des producteurs particulièrement vulnérables dans un processus « d'autonomisation », entendu comme le développement par les producteurs de capacités d'analyse, d'expérimentation et d'apprentissages. Cette approche est semblable à celle des champs-écoles paysans (CEP) développée dans d'autres pays. Les contenus de formation sont orientés vers des modes de production agroécologiques, contribuant à l'amélioration de la résilience des producteurs ainsi qu'au développement de leurs capacités d'adaptation au changement climatique.

1/ Processus d'émergence de la formation : Au démarrage du projet, une équipe de techniciens est recrutée et un travail de diagnostic participatif est conduit avec les premiers groupes de producteurs pour mieux comprendre l'évolution de leurs pratiques en matière d'agriculture et d'élevage et identifier les problèmes qu'ils rencontrent. L'approche de la FAP consiste à partir des situations vécues et analysées par les agriculteurs et agricultrices pour définir collectivement des besoins en formation et rechercher des solutions à travers l'expérimentation. Pour faciliter la discussion entre les producteurs et établir la liste des thèmes prioritaires à aborder en formation, les techniciens-animateurs s'appuient sur des outils simples tels que la reconstitution du calendrier agricole, l'analyse des problèmes (causes-conséquences), le recensement puis le classement par ordre de priorité des problèmes à résoudre, etc.

2/ Contenus de formation et modalités pédagogiques : Sur la base des problèmes identifiés comme prioritaires par les groupes, les techniciens-animateurs réalisent des recherches et élaborent des séances de formation alliant théorie - permettant de fournir des connaissances générales en lien avec les problématiques identifiées - et pratique, pour un apprentissage *in situ*. Ces sessions de formations sont réalisées le plus souvent à un rythme de 1 journée toutes les 3 semaines. À Cameta, les cours théoriques ont porté sur la nutrition des plantes, les maladies des cultures, l'alimentation et la santé animale. Dans la zone des Berges, les cours pratiques avaient trait à la fertilisation organique du poivrier, la plantation et la gestion de bananeraie et açaí, à la taille des agrumes ou encore à la vaccination et vermifugation du bétail.

À l'issue de chaque session de formation, le groupe propose des alternatives sous la forme d'expérimentations et convient des modalités concrètes de mise en œuvre (nombre de membres expérimentateurs, surface ou nombre d'animaux utilisé(e)s pour les expériences, où acquérir les intrants et le matériel nécessaires à la conduite des expériences, etc.).

Si la plupart des expérimentations concernent des innovations techniques (nouveaux intrants, nouvelles variétés ou espèces, nouveaux systèmes d'irrigation, etc.), en fonction des zones d'intervention, elles peuvent aussi concerner des innovations organisationnelles, comme par exemple

une expérience d'acquisition d'intrants (semences, fumier) en commun, de production collective ou de commercialisation en groupe (voir notamment ci-dessous le cas de Santa Antao au Cap-Vert).

3/ Suivi-évaluation : Le suivi des activités s'effectue par le recueil d'indicateurs quantitatifs tels que le nombre de réunions de formation réalisées, le taux de participation, la proportion hommes-femmes parmi les participants, le nombre d'expériences en cours, etc. Ces données sont complétées de manière régulière, tout au long du programme et sont recueillies à travers des outils élaborés par le programme et renseignés le plus souvent par les animateurs de la formation : liste de présence, fiches-bilans, tableaux synthétiques, etc. Des indicateurs relatifs aux résultats du programme sur le plan qualitatif sont également mis en place et relèvent de six domaines et niveaux différents : i) l'acquisition des compétences ; ii) le changement effectif de pratiques ; iii) les changements obtenus sur le plan technique ; iv) les changements obtenus sur le plan économique ; v) l'amélioration de la qualité de vie ; vi) les changements en matière de comportement (savoir-être).

Au dispositif de suivi-évaluation mis en place sont associés des exercices d'évaluation externes, permettant d'appréhender de manière fine les effets de la formation sur les changements de pratiques des agriculteurs et agricultrices, l'amélioration de leurs niveaux de revenus et plus largement sur leur qualité de vie.

4/ Modèle économique / Financement : Fonds UE, selon des modalités « projet ».

5/ Gouvernance : Implication forte des agriculteurs et agricultrices dans la définition des contenus de formation. Gestion par Essor et son partenaire local (ONG) du projet et de ses suites.

6 / Changement d'échelle : Pour favoriser la diffusion des connaissances au-delà des personnes ayant participé directement aux formations, les projets FAP prévoient la formation de promoteurs, qui sont des agriculteurs et agricultrices de la communauté. Selon les contextes et les productions, il existe différents promoteurs plus ou moins spécialisé : promoteurs d'élevage, promoteurs agricoles, promoteurs maraîchers, promoteurs pour la commercialisation, promoteurs apicoles, etc. Ces personnes sont des membres actifs des groupes de formation, qui ont « adhéré » à l'esprit de recherche et expérimentation, ont renforcé leurs connaissances, et ont adopté de nouvelles pratiques. Le plus souvent, en lien avec l'équipe technique du projet, les participants à la FAP contribuent au choix des promoteurs sur la base de critères tels que leur assiduité durant toute la formation ou encore leur motivation pour fournir des services à la communauté.

Les promoteurs reçoivent une formation complémentaire, plus poussée que la formation réalisée avec les groupes. Les missions et les tâches des promoteurs varient en fonction des attentes de la communauté, des besoins locaux, du temps et des ressources disponibles pour les former. A minima, les promoteurs perpétuent la démarche FAP en expérimentant de nouveaux itinéraires techniques sur leur exploitation par exemple et en étant disponibles pour transmettre des informations techniques aux autres producteurs du territoire.

Les promoteurs peuvent aussi jouer un rôle plus important dans la représentation des agriculteurs et agricultrices auprès des pouvoirs publics et autres institutions d'appui à l'agriculture.

Le système des promoteurs agricoles a été mis en place dans la plupart des zones de mise en œuvre de la FAP, mais il a toujours été difficile de garantir la durabilité de leur activité dans le temps. La principale difficulté est le manque de compensation ou de rémunération pour le temps passé à transmettre des connaissances aux autres producteurs. Au Brésil et au Cap-Vert, les promoteurs ont constitué un réseau assez actif dans les premiers temps qui ont suivi la fin de la FAP mais faute de soutien financier, le réseau s'est étiolé.

Ressources documentaires :

- Baliteau Simon et al., 2019, La Formation agricole participative (FAP), Manuel pratique pour la mise en œuvre de la méthodologie, ONG Essor : https://www.essor-ong.org/wp-content/uploads/2020/04/2019_Manuel_Formation_Agricole_Participative.pdf

1.2. LA FORMATION DES AGRICULTEURS DANS LES CENTRES D'INITIATIVES POUR VALORISER L'AGRICULTURE ET LE MONDE RURAL (CIVAM)

Pays de mise en œuvre : France

Organisation porteuse : Les Centres d'initiatives pour valoriser l'agriculture et le monde rural (CIVAM)

Dates de mise en œuvre : 1993 – aujourd'hui

Public(s) cible(s) : producteurs ruraux dont une majorité d'agriculteurs et agricultrices

Ampleur : 13 000 producteurs ruraux membres des CIVAM, 11 000 agriculteurs et agricultrices – 130 associations CIVAM - 250 animateurs

Rapide descriptif : Les CIVAM sont des associations qui regroupent les agriculteurs et ruraux d'un même territoire, dans un objectif d'échanges et de formation entre pairs pour générer des changements économiques, sociaux et écologiques à l'échelle des territoires. Les CIVAM ont le statut d'organismes de formation, de promotion et de développement agricole et sont agréés par le ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche et des Affaires Rurales.

1/ Processus d'émergence de la formation : Le processus d'émergence des demandes en formation des agriculteurs et agricultrices membres des CIVAM est accompagné par les animateurs CIVAM. Plus largement, le rôle des animateurs est de faciliter les dynamiques de changement des producteurs vers davantage de durabilité. En ce sens, ils impulsent et animent des thématiques de travail transversales leur permettant de générer des changements économiques, sociaux et écologiques à l'échelle des territoires. C'est à travers ces échanges que les animateurs sont amenés à faire émerger les besoins et demandes en formation des agriculteurs et agricultrices. Ceux-ci sont ensuite formalisés à travers l'élaboration de contenus de formation susceptibles de répondre aux attentes. Les contenus de formation sont également déterminés par l'offre. En effet, les formations proposées doivent respecter les priorités et les critères définis dans le cahier des charges national établi par le fonds de la formation professionnelle agricole VIVEA, qui réunit les représentants de la profession agricole et l'État.

2/ Contenus de formation et modalités pédagogiques : Les offres de formation développées par les CIVAM doivent répondre aux critères définis à travers le cahier des charges national pour être financées et reconnues. Une fois ces critères remplis, la pédagogie privilégiée par les CIVAM s'appuie sur les principes de l'éducation populaire et favorise l'implication des agriculteurs et agricultrices dans la mise en œuvre des actions de formation.

Deux exemples de dispositifs de formation mis en œuvre par les CIVAM ont été détaillés dans le cadre de la présente étude : i) la formation agriculteur-animateur de projet, mise en place au début des années 1970 et qui visait à former et accompagner des agriculteurs à l'animation de projets de développement économique local ; ii) l'opération de développement local « De ferme en ferme », à laquelle est adossée une formation à l'accueil à la ferme.

La présentation détaillée de ces deux dispositifs de formation témoigne de la manière dont les CIVAM conçoivent et mettent en œuvre les démarches de formation : à travers un ancrage territorial et professionnel très marqué et une participation importante des agriculteurs et agricultrices à la mise en œuvre de ces démarches.

3/ Suivi-évaluation : Dans le cadre de la politique nationale de la formation professionnelle agricole continue, les critères qui conditionnent la validation et le financement des formations par l'État et ses partenaires concernent notamment la mise en place de démarches d'évaluation de la formation par les participant(e)s et la mise en place de démarches qualité en interne.

4/ Modèle économique / Financement : Le modèle économique relatif à la formation dans les CIVAM s'inscrit dans le cadre national de la formation professionnelle agricole continue et au fonds de financement VIVEA qui lui est adossé. Ce fonds est abondé à travers le prélèvement d'un pourcentage sur l'ensemble des revenus de l'activité des exploitants et exploitantes agricoles (0,61% en 2021).

À travers leur contribution au fonds de formation, les agriculteurs et agricultrices bénéficient d'un droit d'accès à la formation, c'est-à-dire d'un niveau de prise en charge de leurs frais de formation, équivalent en moyenne à 10 à 12 jours de formation par an.

5/ Gouvernance : Les CIVAM sont des groupes essentiellement composés d'agriculteurs et agricultrices, qui décident des sujets sur lesquels ils souhaitent échanger et se former.

Dans le cadre de l'opération « De ferme en ferme », les agriculteurs conçoivent et pilotent l'opération. Les agriculteurs et agricultrices du CIVAM de la Drôme ont initié cet événement mais les autres CIVAM sont libres de s'engager ou non dans l'opération. Au sein de chaque CIVAM participant, les agriculteurs et agricultrices assurent l'organisation de l'évènement, à travers des réunions régulières plusieurs mois en amont. Les producteurs définissent alors les moyens humains et financiers à mobiliser pour mener à bien l'opération. Dès lors qu'un producteur souhaite rejoindre l'opération, un binôme agriculteur-animateur se rend dans la ferme en question pour vérifier que le producteur est bien dans une démarche d'agriculture durable. Cette condition est fixée dans le cahier des charges élaboré sur le plan national et chaque candidature est discutée au sein du collectif. Les agriculteurs et agricultrices gèrent l'ensemble de la préparation (organisation des circuits, mobilisation des bénévoles, des partenaires, recherche de financements, communication, etc.) et effectuent les opérations de contrôle pendant le week-end portes-ouvertes. Ils décident ensuite, en cas de manquement, des éventuelles sanctions à prendre à l'encontre de producteurs qui n'auraient pas respecté certaines règles.

6/ Changement d'échelle : La formation dans les CIVAM s'inscrit, comme pour les autres organismes de formation en France, dans le cadre d'un marché de la formation. Le dimensionnement de ce marché est défini en quelque sorte sur la base des revenus des exploitations agricoles au niveau national, à travers les pourcentages des cotisations fixés. Les agriculteurs et agricultrices ont également la possibilité d'autofinancer leur formation s'ils et elles souhaitent se former davantage que ce que ne leur permet le fonds VIVEA. Les formations proposées par les CIVAM sont donc une offre de formation parmi une multitude d'offres portées par d'autres organismes de formation (chambres d'agriculture, syndicats, associations, centres de formation continue, etc.). La liste exhaustive des organismes de formation financés en 2019 est consultable au lien suivant : <https://www.vivea.fr/wp-content/uploads/2013/04/Liste-des-OF-et-montants-finances-par-VIVEA-2019.pdf>

Le changement d'échelle, dans les CIVAM, est pensé avant tout à travers la notion de réseau. C'est à travers la mise en réseau des groupes CIVAM répartis sur l'ensemble du territoire que peuvent être envisagés l'essaimage et la démultiplication des actions de formation. Dans le cadre de l'opération et de la formation « De ferme en ferme », la Fédération nationale des centres d'initiatives pour valoriser l'agriculture et le monde rural (FNCIVAM) a joué un rôle central pour accompagner sa diffusion et la montée en compétences des agriculteurs et agricultrices des différents groupes CIVAM se lançant dans l'opération.

Ressources documentaires :

- Réseau CIVAM, 2011, Le réseau CIVAM, un demi-siècle d'innovation et de développement en milieu rural, FNCIVAM : <http://www.laboutiquedacote.fr/medias/files/histoire-des-civam.pdf>
- Site internet de l'opération De ferme en ferme : <https://www.defermeenferme.com/>

1.3. LA FORMATION DES AGRICULTEURS PAR LE CENTRE INTERPROFESSIONNEL POUR LA FORMATION AUX METIERS DE L'AGRICULTURE (CIFA)

Pays de mise en œuvre : Sénégal

Organisation porteuse : CIFA

Dates de mise en œuvre : 1995 – aujourd'hui

Public(s) cible(s) : Agriculteurs et agricultrices, conseillers agricoles, animateurs, formateurs, responsables d'OP, élus, etc.

Ampleur : Environ 150 personnes en 2019

Rapide descriptif : Centre de formation piloté par la profession agricole qui a pour objectif la professionnalisation du milieu agricole. Les modules de formation, d'une durée de 3 jours, se déroulent en centre ou à proximité du lieu de résidence des apprenants et portent sur les dimensions technico-économiques, les métiers du conseil et de la formation, etc.

1/ Processus d'émergence de la formation : Lorsque le CIFA est sollicité pour accompagner une organisation, un projet ou un groupe, l'équipe de formateurs se rend tout d'abord sur le terrain pour rencontrer les futurs bénéficiaires de la formation et les responsables du projet ou de l'organisation. Des entretiens sont conduits avec les différentes parties prenantes, dans une démarche d'écoute active, afin de comprendre quelles sont les pratiques agricoles et d'élevage, leurs préoccupations, etc. La demande en formation peut également être formulée par d'autres acteurs : fournisseurs d'intrants, réparateurs de matériel agricole, prestataires de services, institutions de crédit, formateurs privés, etc. Dans la phase d'émergence des besoins en formation, ces acteurs sont aussi rencontrés, afin de saisir leurs attentes et confronter leurs retours avec ceux des agriculteurs et agricultrices. Pour chacun de ces grands types d'acteurs, les formateurs du CIFA s'appuient sur un guide d'entretien pour la conduite des échanges. La synthèse des attentes et demandes exprimées par les différentes parties prenantes leur est restituée, afin de s'assurer que celles-ci aient été correctement comprises et synthétisées par l'équipe du CIFA. Sur cette base, l'équipe élabore une proposition de contenus de formation, qu'ils soumettent aux futur(e)s stagiaires.

2/ Contenus de formation et modalités pédagogiques : La stratégie du CIFA consiste à accompagner la professionnalisation de l'agriculture et le développement de la formation à travers 3 entrées : i) l'organisation et la structuration du milieu agricole (via des rencontres professionnelles, la formation des responsables d'OP) ; ii) le développement des métiers (via la formation de gestionnaires de périmètres irrigués, conseillers agricoles, formateurs et animateurs dans les OP) ; iii) le développement local (formation des élus locaux, conseillers en développement local, responsables professionnels).

La durée des modules de formation ne dépasse pas 3 jours. Le CIFA estime cette durée adaptée pour une session de formation. Selon les cas, la formation se déroule en centre – ce qui est majoritairement le cas lorsqu'il s'agit de responsables d'OP par exemple - ou de manière délocalisée - ce qui est souvent le cas lorsqu'il s'agit de producteurs. Une plateforme d'activités pratiques est présente au sein du centre de formation.

La démarche pédagogique du CIFA s'appuie sur la participation des personnes en formation et l'alternance entre apports théoriques et pratiques, témoignages, visites de terrain, etc.

L'équipe pédagogique est composée de 7 personnes, dont 1 responsable des programmes de formation, 2 conseillers en formation et 1 chargé d'information et de formation, le reste de l'équipe étant dédié à l'administration du centre. Par ailleurs, le CIFA a un réseau de partenaires (techniques, prestataires de formation, etc.), auquel il fait appel en fonction des besoins spécifiques sur certaines sessions de formation.

3/ Suivi-évaluation : Il n'existe pas de dispositifs de suivi-évaluation à l'échelle du CIFA. En revanche, à chaque fin de session de formation, une évaluation des objectifs pédagogiques est réalisée via un questionnaire remis aux participant-e-s et un tour de table des participants.

4/ Modèle économique / Financement : Le budget annuel moyen du CIFA est de 260 millions de FCFA, dont environ 100 millions attribués au fonctionnement, 150 millions de coûts de formation et 10 millions d'investissement.

Les soutiens extérieurs au financement du centre ont été importants : soutien des coopérations française (1995-2003), suisse (1999-2008), canadienne (2004-2020). Au démarrage, le financement était confortable et tous les frais de formation étaient pris en charge par le centre. Cependant, des réflexions ont progressivement été engagées sur la pérennisation de ces soutiens. Le centre a notamment développé une stratégie de vente de prestations de formation auprès des bailleurs et autres potentiels « clients » (coopérations japonaise et coréenne, société nationale d'aménagement et d'exploitation des terres du delta du fleuve Sénégal – SAED - membre du CIFA, etc.).

Depuis 1995, la société nationale d'aménagement et d'exploitation des terres du delta du fleuve Sénégal (SAED) finance le CIFA à hauteur de 50 millions par an (environ 75000 €), ce qui permet une prise en charge des salaires de l'équipe salariée, l'entretien des véhicules, l'entretien des locaux, le paiement des factures d'électricité, d'internet, d'eau, etc.

Aujourd'hui, le centre assure le volet formation de 3 grands projets financés par l'OMVS, la Banque mondiale, la BOAD ou encore l'AFD.

Les coûts de formation pratiqués par le CIFA dépendent des capacités de financement des organisations : a minima, les participant(e)s prennent en charge leurs propres frais de transport (ou ceux du formateur). Mais cette prise en charge peut être plus importante comme dans le cas de filières très structurées et dynamiques (riz, tomate industrielle, oignons), qui ont la capacité de contribuer au financement de la formation à un niveau plus important.

Les moyens dont dispose le CIFA demeurent toutefois insuffisants pour envisager la formation d'un plus grand nombre de personnes par an.

5/ Gouvernance : Le CIFA est piloté majoritairement par la profession agricole et a un caractère interprofessionnel : 14 OP en sont membres, ainsi que 5 organisations privées d'appui au développement, 5 institutions publiques (Recherche, Enseignement supérieur, Formation) et 2 entreprises issues du secteur privé (fournisseur d'intrants/matériels agricoles).

6/ Changement d'échelle : Alors qu'au démarrage, les formations du CIFA étaient exclusivement destinées aux OP et producteurs de la région du fleuve Sénégal, la zone d'intervention du CIFA a été étendue au fil du temps. Toutefois, l'équipe pédagogique du CIFA et les moyens dont dispose le centre demeurent modestes au regard des potentiels besoins en formation continue sur l'ensemble du territoire sénégalais.

Ressources documentaires :

- Rapports annuels du CIFA 2017 et 2019
- Catalogue de formation du CIFA

1.4. LA FORMATION AU CENTRE CONSEIL, EXPERIMENTATION, FORMATION EN FRUITS ET LEGUMES (CEFFEL)

Pays de mise en œuvre : Madagascar

Organisation porteuse : FIFATA

Dates de mise en œuvre : 2006 - aujourd'hui

Public(s) cible(s) : agriculteurs et agricultrices, conseillers agricoles, paysans-relais

Ampleur : plus de 500 agriculteurs et agricultrices et techniciens formés/an

Rapide descriptif : Le dispositif Conseil, expérimentation, formation en fruits et légumes (CEFFEL) est un centre de formation situé sur les Hautes-Terres de Madagascar, disposant d'une exploitation en agroécologie de 20 ha. Le centre est piloté par la profession agricole, à travers l'organisation faitière FIFATA. Les formations se déroulent en centre ou à proximité du lieu de résidence des apprenants et concernent principalement le maraichage et l'arboriculture. Aux actions de formation sont liées la conduite d'expérimentations, ainsi que la collecte et le partage d'informations sur les marchés.

1/ Processus d'émergence de la formation : Après s'être concentré sur l'accès au financement de l'agriculture, la formation a été le deuxième axe fort d'intervention de FIFATA. Cela s'est traduit par le développement de la formation des producteurs et des techniciens vis-à-vis des techniques agricoles, qui a donné naissance à l'association CEFFEL. La formation des leaders, cadres et élus agricoles s'est également développée, via la création de l'association Formagri puis du dispositif Formation Leaders Paysans (FLP) qui forme chaque année près d'une centaine de leaders et responsables d'OP. Enfin, le groupe FIFATA a développé une offre de formation à destination de jeunes agriculteurs via les collèges agricoles fédérés au sein de Fekama (Fédération des 5 collèges agricoles) qui assure la formation d'environ 400 jeunes par an via une formation initiale d'une durée de 3 ans, et l'accompagnement à l'insertion professionnelle de plus de 100 jeunes chaque année.

Les premières activités de formation du CEFFEL ont démarré en 2005 pour répondre aux besoins de diversification des activités et des revenus des producteurs membres d'Organisations professionnelles régionales (OPR) du groupe FIFATA. Le CEFFEL est né d'un double constat : i) sur les Hautes-Terres, les périmètres d'irrigation pour la riziculture étaient limités ; ii) le maraichage était alors très peu développé et représentait un potentiel en matière de production et de débouchés économiques.

La définition des besoins en formation se fait par plusieurs moyens : i) la remontée des besoins dans les territoires par les administrateurs du CEFFEL ; ii) la commission formation du groupe FIFATA qui donne les grandes tendances en matière de besoins ; iii) à travers les missions sur le terrain des techniciens, les contacts avec les OPR, les conseillers de Cap Malagasy, etc. ; iv) à travers des demandes directes des partenaires (ONG, OP, programmes, etc.).

2/ Contenus de formation et modalités pédagogiques : À ses débuts, l'offre de formation du CEFFEL était centrée sur les techniques de production maraichères et fruitières. Cette demande d'ordre technique est toujours d'actualité, mais a été élargie pour répondre aux évolutions des besoins des producteurs et des organisations du groupe FIFATA. Ainsi, les aspects économiques des filières (enregistrement, calcul de marges brutes, commercialisation, stockage, etc.) sont abordés dans toutes les formations. L'ingénierie pédagogique est également au cœur de la formation des conseillers techniques, paysans-relais et techniciens.

En 2020, 10 sessions de formations ont été organisées au centre CEFFEL et 17 sessions de formations ont été organisées de manière délocalisée.

Les sessions de formations dispensées au CEFFEL sont développées en parallèle de deux activités, indissociables et complémentaires des activités de formation : i) L'expérimentation qui consiste à : a) identifier des tests à mener sur la parcelle d'expérimentation du centre, en fonction des besoins de la profession ; b) conduire ces expérimentations et ces tests en milieu paysan ; c) diffuser leurs résultats via la formation et les journées portes ouvertes sur l'exploitation ; ii) L'information sur les marchés qui consiste à analyser et diffuser (par email, SMS, tableaux d'informations, etc.) les prix des légumes issus des principaux marchés de Madagascar.

L'équipe du CEFFEL est composée de 27 personnes, dont la plupart sont des formateurs, chargés d'animer les sessions de formation tout en étant responsables des ateliers de maraichage et d'arboriculture sur la parcelle d'expérimentation. 3 personnes ont une qualification plus spécifique dans les filières pomme de terre, ail et oignons et arboriculture fruitière. Tous les salariés du CEFFEL sont en capacité d'animer des modules de formation et peuvent donc se relayer. Tous les membres de l'équipe ont suivi une formation de formateurs au CEFFEL. Leurs capacités sont régulièrement renforcées à travers l'appui technique apporté par Fert.

3/ Suivi-évaluation : Un suivi des activités du CEFFEL est réalisé de manière régulière. Pour les activités de formation plus particulièrement, les indicateurs concernent le nombre de sessions de formation réalisées, le type de public accueilli en formation, etc. Ces données sont complétées tout au long du programme, sont recueillies à travers des outils élaborés par le CEFFEL et sont renseignées par les formateurs : listes de présence, fiches-bilans, tableaux synthétiques, etc. Le suivi-évaluation des résultats s'effectue à travers le recueil de données de nature quantitative et qualitative et à travers des démarches de capitalisation et d'évaluation conduites de manière plus ponctuelles, telle que l'évaluation du CEFFEL réalisée en 2015.

4/ Modèle économique / Financement : En 2019, le budget du CEFFEL s'établissait à 177 473 euros, un montant global relativement stable depuis 2015. Environ la moitié des dépenses est dédiée au financement de l'équipe salariée (premier pan de dépenses) et 1/5ème aux activités (deuxième pan de dépenses).

Entre 20 et 40% du budget du CEFFEL est autofinancé via les prestations de formation. Selon le type de public accueilli en formation, les tarifs pratiqués sont différents et ces coûts sont plus élevés pour des acteurs extérieurs au groupe FIFATA. La production et la vente de certaines semences contribuent également au financement des activités du CEFFEL. Les 60 à 80% restants sont supportés par Fert, à travers la mobilisation de différents fonds de financements et conventions projets et programme.

Globalement, FIFATA reçoit peu de soutien financier de la part des pouvoirs publics malgaches, hormis à travers le dispositif des projets ou programmes financés soutenus par des bailleurs, tels que le FIDA à travers le programme FORMAPROD.

5/ Gouvernance : Depuis sa création en 2006, le fonctionnement et la gouvernance du CEFFEL ont évolué vers une plus grande autonomie du centre, constitué en association de droit malgache. En 2016, l'association CEFFEL reprend la gestion des ressources humaines et Fert passe progressivement à une posture de conseil. Aujourd'hui, le Conseil d'administration du CEFFEL est intégralement composé de représentants d'organisations professionnelles agricoles et les orientations du centre sont validées en Assemblée Générale. Par ailleurs, des pôles thématiques (formation, expérimentation, filières, etc.) regroupent techniciens et élus et ces derniers sont régulièrement sollicités pour approfondir certains sujets.

6 / Changement d'échelle : Le nombre de producteurs et productrices bénéficiant de l'offre de formation du CEFFEL est en constante progression : i) le nombre de participants aux formations a plus

que doublé entre 2013 et 2019, passant de 507 à 1039 personnes formées ; ii) le développement de la formation en direction des conseillers agricoles, techniciens et paysans-relais a permis de démultiplier le nombre de producteurs bénéficiant de la diffusion des contenus de la formation, dans une logique d'accompagnement de proximité. Cela représente donc un saut quantitatif et qualitatif. Encore récente, cette initiative devra faire l'objet d'une analyse plus fine dans les années à venir pour analyser les résultats de ce type de dispositifs s'appuyant sur des agriculteurs et agricultrices « relais » et notamment ses effets sur la montée en compétences des agriculteurs et agricultrices.

Plusieurs tentatives ont été conduites par Fert et FIFATA pour obtenir une reconnaissance officielle des formations dispensées, mais ces processus se sont avérés compliqués et n'ont pas abouti. L'obtention d'une certification à l'issue du parcours de formation fait peser le risque de voir augmenter le coût des formations. Cependant, le CEFFEL et plus largement FIFATA continuent à rechercher une reconnaissance de l'État et à participer aux instances nationales en vue d'influencer les orientations en matière de formation.

Les capacités du CEFFEL à former un nombre de producteurs plus important apparaissent limitées, sauf à démultiplier les capacités de la structure en matière de moyens humains et financiers. Les demandes de formation sur le terrain de la part d'organisations membres de FIFATA, sont encore difficiles à satisfaire dans leur ensemble.

Ressources documentaires :

Données produites par Fert-FIFATA :

- Rapport d'activités 2019 du CEFFEL
- Indicateurs de suivi-évaluation du CEFFEL
- Stratégie 2016-2020 du CEFFEL
- Analyse économique du CEFFEL

1.5. LA FORMATION CONTINUE DES ELEVEURS PAR L'ASSOCIATION NATIONALE DES ELEVEURS OVINS ET CAPRINS (ANOC)

Pays de mise en œuvre : Maroc

Organisation porteuse : ANOC

Dates de mise en œuvre : 1995 - aujourd'hui

Public cible : éleveurs et techniciens. La majeure partie des formations s'adressent aux techniciens.

Ampleur : 15720 éleveurs, 166 groupements ; 180 techniciens

Rapide descriptif : Démarche de formation des éleveurs associant sessions théoriques collectives, sessions pratiques individuelles, ainsi que des démonstrations sur le terrain et des voyages d'études favorisant l'échange et le partage d'expériences entre éleveurs

1/ Processus d'émergence de la formation : En ce qui concerne la formation des techniciens, majoritairement ciblés par les formations de l'ANOC, une cellule de formation située au siège de l'ANOC assure la remontée des besoins en formation en s'adressant aux animateurs de chacun des 5 secteurs géographiques définis par l'ANOC sur l'ensemble du pays. Ces animateurs s'adressent directement aux techniciens qui accompagnent les groupements pour faire connaître leurs besoins en formation, en lien avec l'accompagnement qu'ils réalisent auprès des éleveurs.

Environ une dizaine de sessions de formation par an s'adressent en direct aux éleveurs. Elles sont majoritairement destinées aux nouveaux adhérents à l'ANOC et peut concerner des thèmes relatifs à la gestion et la gouvernance du groupement.

2/ Contenus de formation et modalités pédagogiques : Les contenus de formation qui s'adressent aux techniciens sont renouvelés chaque année et portent sur des dimensions essentiellement techniques : gestion des mises-bas, soins aux nouveau-nés, alimentation du bétail, hygiène des locaux, protection sanitaire du troupeau ou sélection et amélioration génétique.

L'ANOC dispose de plusieurs plateformes techniques de formation : un centre de formation en élevage, un centre technique d'élevage caprin ainsi qu'une fromagerie.

3/ Suivi-évaluation : Un dispositif de suivi-évaluation est mis en place et complété de manière régulière dans le cadre du suivi des activités de l'ANOC. Les indicateurs concernent le nombre de sessions de formation réalisées, le type de public accueilli en formation, leur origine géographique, etc. Ces données sont complétées tout au long de l'année et sont recueillies à travers des outils élaborés par l'équipe support de l'ANOC : listes de présence, fiches-bilans, tableaux synthétiques, etc.

4 / Modèle économique / Financement : Les éleveurs contribuent au financement de l'ANOC à travers une adhésion annuelle. Par ailleurs, l'association est financée à travers des fonds publics, ainsi qu'à travers le soutien financier de bailleurs (FAO, FIDA, BAD, coopérations suisse, allemande, belge, etc.).

5 / Gouvernance : Le Conseil d'administration de l'ANOC est composé de 21 membres élus, qui sont des éleveurs et de 2 représentants du ministère de l'Agriculture, de la Pêche maritime, du Développement rural et des Eaux et forêts (MAPMDREF). 2 représentants de chacun des 166 groupements constituent l'assemblée générale.

6/ Changement d'échelle : En matière de formation, le changement d'échelle de l'ANOC a été rendu possible à travers le soutien politique et financier de l'État aux différentes interprofessions, notamment dans le cadre du Plan Maroc Vert.

Ressources documentaires :

- Rapport pédagogique des activités 2019
- Livret de présentation de l'ANOC

1.6. LA FORMATION CONTINUE DES JEUNES AYANT SUIVI UNE FORMATION INITIALE ET INSERES DANS LE CADRE DU PROGRAMME D'APPUI A LA RENOVATION ET AU DEVELOPPEMENT DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE DANS LES SECTEURS DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE (AFOP)

Pays de mise en œuvre : Cameroun

Organisation porteuse : État camerounais

Dates de mise en œuvre : 2020 - aujourd'hui

Public(s) cible(s) : Jeunes ayant bénéficié d'une formation initiale dans le cadre du programme AFOP

Ampleur : Potentiel de 3000 jeunes, répartis dans 114 bassins d'activités et 15 filières stratégiques

Rapide descriptif : La démarche de formation continue mise en œuvre consiste en une démarche collective de formation et d'accompagnement sur les plans technique et organisationnel des jeunes formés et installés dans le cadre de la formation initiale du programme AFOP. Plusieurs filières stratégiques ont été identifiées dans les différents bassins d'activités sur les territoires.

1/ Processus d'émergence de la formation : Lorsque les jeunes formés dans le cadre du programme AFOP sont installés, la question de leur accès à la formation continue s'est posée. En effet, ces jeunes formés et insérés se sont retrouvés confrontés à des contraintes techniques et organisationnelles fortes pour développer leurs activités. Si la plupart d'entre eux se sont déjà organisés en réseaux informels pour essayer de dépasser ces contraintes, la question de leur accompagnement sur les plans technique et organisationnel s'est posée.

Afin d'accompagner ces jeunes, le programme AFOP a organisé en 2019 des journées entrepreneuriales. Ces journées consistaient à regrouper par filière les jeunes formés et insérés d'une région afin d'échanger autour des contraintes qu'ils rencontrent et des solutions entreprises ou envisagées. Ces journées entrepreneuriales ont mobilisé 1 900 jeunes et ont permis d'identifier 114 bassins de production de jeunes formés et installés autour de 15 filières stratégiques : 7 filières animales (bovin, ovin, caprin, poulet de chair, porc, pêche et pisciculture) et 8 filières végétales (cacao, maïs, sorgho, riz, oignon, igname, manioc et palmier à huile).

Par la suite, les équipes du programme ont conduit un diagnostic approfondi des contraintes rencontrées par les jeunes sur les plans technique et organisationnel. Ce travail a permis d'identifier les compétences supplémentaires à acquérir par les jeunes dans 13 bassins de production pilotes sur les 114 identifiés, à travers une véritable approche territorialisée et systémique des contraintes rencontrées (non uniquement centrée sur les enjeux techniques).

Le diagnostic a débouché sur l'élaboration de 13 plans de formation et 13 plans d'accompagnement. Ces activités de formation et d'accompagnement autour de filières spécifiques seront mises en œuvre en 2021 avec en amont, l'établissement de la situation de référence qui permettra d'apprécier à la fin, les effets et impacts des actions menées.

2/ Contenus et modalités pédagogiques :

En matière d'élevage porcin par exemple, les jeunes installés de ce bassin enregistrent de faibles performances techniques de leurs élevages et rencontrent des difficultés pour vendre les porcelets qu'ils élèvent en raison d'un trop grand nombre de porcs de même calibre sur le marché. Dans ces

conditions, tous se sont tournés vers l'élevage de type naisseur-engraisseur par défaut. Pour développer leur activité, les jeunes demandent d'être accompagnés sur le plan technique (conduite des productions) mais aussi structurel. En effet, l'objectif est de mieux organiser les activités de production au sein du bassin, en favorisant la spécialisation de certains éleveurs en naisseurs et d'autres en engraisseurs, en développant l'approvisionnement en intrants de meilleure qualité, l'accès à un matériel animal génétique de qualité, etc. Il s'agit donc de trouver le bon équilibre entre actions de formation et accompagnement des projets de développement d'activités des jeunes sur le territoire.

Dans la filière cacao, les difficultés rencontrées par les jeunes dans certaines régions enclavées du pays sont relatives au stockage et à l'acheminement de la production. Les jeunes se retrouvent fréquemment en situation de dépendance vis-à-vis des autres acteurs de la filière et les revenus qu'ils perçoivent sont limités. La demande d'accompagnement des jeunes insérés de ce bassin concerne davantage l'accès au crédit et la construction d'un magasin permettant de gérer les stocks de production et les périodes d'écoulement des productions sur les marchés.

3 / Suivi-évaluation : L'une des limites des dispositifs de formation continue concerne la difficulté à témoigner de la valeur ajoutée de la formation. En quoi celle-ci a-t-elle contribué au développement des compétences des agriculteurs formés ? Ces formations ont-elles eu des effets sur les activités développées par les agriculteurs ? En l'absence de système de suivi-évaluation portant sur ces aspects et de référence de départ, il a été difficile pour les équipes chargées du programme AFOP de répondre à ces questions.

L'intention du dispositif de formation continue en préfiguration est donc de mettre en place un dispositif de suivi-évaluation incluant la définition des situations de départ des personnes et des exploitations agricoles accompagnées, de manière à être capable de mesurer les résultats et les effets du dispositif.

Modèle économique / Financement : Le modèle économique et de financement de ce futur programme de formation continue reste à construire, de même que les questions relatives au portage institutionnel et à l'articulation de ces démarches avec d'autres programmes.

Gouvernance : Le schéma de gouvernance de ce futur dispositif de formation continue reste à construire, des synergies sont d'ores et déjà recherchées avec le dispositif de conseil agricole ACEFA.

Changement d'échelle : Le nombre de jeunes en demande de formation et d'accompagnement dans le cadre du programme en préfiguration est considérable : 15 filières et 114 bassins de production ont déjà été repérés lors des journées dédiées. À ce stade, les responsables du dispositif se sont concentrés sur la phase de test de la démarche de formation et d'accompagnement.

Ressources documentaires :

- ➔ Documents de travail transmis par le programme AFOP dans le cadre du dispositif en préfiguration

1.7. LA FORMATION CONTINUE DANS LES MAISONS FAMILIALES ET RURALES (MFR)

Pays de mise en œuvre : Mali

Organisation porteuse : MFR

Dates de mise en œuvre : 1994 - aujourd'hui

Public(s) cible(s) : Agriculteurs et agricultrices

Ampleur : Environ 2000 par an issus de 33 MFR

Rapide descriptif : Au Mali, 33 MFR proposent des sessions de formation continue en collectif et en alternance, d'une durée de 3 à 4 mois, dans les domaines de l'agriculture (maraichage, élevage, transformation, etc.), de l'artisanat, de la coupe et couture et des activités génératrices de revenus. Les MFR sont des associations dont les instances sont composées principalement de parents agriculteurs et agricultrices de jeunes formés en formation initiale par la MFR et impliquent de nombreux acteurs du territoire.

1/ Processus d'émergence de la formation : En matière de formation continue, la remontée des demandes s'effectue principalement à travers les jeunes en formation initiale au sein de la MFR. Lorsqu'ils sont en formation initiale, les jeunes expérimentent de nouvelles techniques de production sur la parcelle familiale. C'est en constatant les améliorations apportées par ces nouvelles pratiques, que les parents et l'entourage des jeunes s'adressent aux équipes de la MFR pour faire part de leurs attentes et besoins en formation. L'élaboration des contenus de formation revient ensuite à l'équipe technique de la MFR, avec l'appui des services techniques de l'État et des professionnels des secteurs de formations présents sur le territoire.

2/ Contenus de formation et modalités pédagogiques : L'originalité de la formation en MFR repose sur le principe pédagogique de l'alternance et l'implication des professionnels du territoire dans la formation. Les premières « mises en pratique » ont lieu à la MFR, qui possède en général 1 ou 2 hectares donnés par la collectivité, puis les formateurs accompagnent ensuite les adultes en formation sur leur propre parcelle.

Selon les territoires, les contenus de formation développés portent sur l'agriculture (maraichage, élevage, transformation, etc.), l'artisanat, la coupe et la couture et les activités génératrices de revenus.

Les formateurs des MFR (appelés moniteurs) et les professionnels qui accueillent les jeunes en formation initiale en stage sont le plus souvent des agriculteurs et agricultrices qui exercent sur le territoire de la MFR.

3/ Suivi-évaluation : Il existe un système de suivi-évaluation des activités de formation continue, permettant de suivre le nombre de personnes formées. Il n'existe pas de système de suivi-évaluation des résultats de la formation continue à proprement. Il s'agit d'un chantier à venir pour l'Union nationale des MFR du Mali.

4/ Modèle économique / Financement : Le financement des MFR au Mali repose principalement sur les contributions des membres et sur les financements apportés via les bailleurs de fonds, notamment dans le cadre du partenariat avec les MFR françaises.

Les parents qui composent le Conseil d'administration de la MFR contribuent au financement de la MFR à hauteur de 1000 FCFA par an et 500 FCFA par mois.

Les adultes qui participent aux sessions de formation contribuent à hauteur de 10000 FCFA / formation.

Les collectivités contribuent au financement des MFR à travers la mise à disposition de 1 ou 2 hectares de terrain, permettant aux groupes en formation de mettre en pratique les apprentissages. Les collectivités qui en ont les moyens contribuent également au financement des formations.

Les activités génératrices de revenus contribuent aussi au financement de la formation. C'est par exemple le cas des MFR qui disposent de périmètres maraichers et de poulaillers qui permettent de vendre une partie de la production.

Cette question des coûts de formation et de la pérennisation du système de financement est au programme de travail de l'Union nationale en 2021.

5/ Gouvernance : Les MFR sont des associations locales qui rassemblent en leur sein des familles de jeunes en formation et l'ensemble des acteurs d'un territoire portant un intérêt à la formation et à l'avenir des jeunes. Ces différents acteurs constituent l'Assemblée générale (AG) de l'Association qui élit son Conseil d'administration (CA). Chaque MFR est responsable de ses finances et de son fonctionnement. Le Président du Conseil d'administration n'intervient pas au quotidien dans le travail de l'équipe pédagogique, mais il est tenu au courant du fonctionnement de la MFR et participe à toutes les décisions qui engagent l'association. Les principales missions du CA sont l'orientation des activités de l'association, la gestion du budget et l'animation de l'association.

6/ Changement d'échelle : Dans le cadre des MFR du Mali, le changement d'échelle est pensé à travers la mise en réseau des 33 associations par l'Union nationale, qui est chargée d'accompagner le développement quantitatif et qualitatif des MFR. L'Union nationale accompagne la montée en compétences des administrateurs et des équipes techniques des MFR, facilite la production et la mutualisation des supports de formation, accompagne la création de nouvelles MFR. L'Union assure aussi un rôle de représentation du mouvement auprès des pouvoirs publics, dans une perspective de reconnaissance de l'action des MFR. Ce sont les élu(e)s de MFR dans les différents territoires qui siègent au sein de l'Union nationale, qui dispose également de ressources humaines dédiées.

Ressources documentaires :

- Documents de présentation du réseau des MFR du Mali
- Exemples de contenus de formation développés par les MFR du Mali